

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine  
**Herausgeber:** Suisse magazine  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 217-218

**Artikel:** Ces Suisses qui ont créé la France. Partie 14, Napoléon, la Suisse et les Suisses  
**Autor:** Czouz-Tornare, Alain-Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-849580>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Napoléon, la Suisse et les Suisses

L'irascible Napoléon semble avoir fait preuve à l'égard de la Suisse d'autant d'intérêt que de patience. À chaque grande étape de sa vie, quelques Suisses gravitent autour de sa personne et nous avons déjà eu l'occasion de présenter les fameux banquiers qui lui fournirent le nerf de la guerre<sup>1</sup>. Identifier les aspects sinon les influences suisses de Napoléon, c'est ce à quoi s'attelle ici l'historien Alain-Jacques Czouz-Tornare dans cette chronique qu'il anime pour nous en partenariat avec les archives de la Ville de Fribourg/CH et le Musée Franco-suisse de Rueil-Malmaison.

À en croire l'article « Napoléon 1<sup>er</sup> », rédigé par la rédaction du *Dictionnaire Historique de la Suisse*, et encore à paraître : « À l'exception des soldats dont il reconnaît la bravoure et la fidélité, Napoléon méprise les Suisses... ». Rien dans cet article sur les liens entretenus par Napoléon Bonaparte avec l'Helvétie. À croire que les historiens officiels de la Confédération s'obstinent à porter des œillères ! Or, durant toute sa vie, il eut de la Suisse dans les idées... et dans son environnement.

Si la Corse a donné Napoléon à la France, les Suisses ont contribué à la conquête de l'île de Beauté et à faire que celle-ci soit réellement française au moment de la naissance du futur empereur. En novembre 1757 déjà, le 1<sup>er</sup> bataillon du régiment suisse de Boccard embarque à Antibes avec les deux bataillons du régiment de Montmorin et le second bataillon du régiment de Flandre sous les ordres du marquis de Castries et débarque à Calvi. En 1768, la France achète la Corse à Gênes qui n'a plus les moyens de contrôler l'île. Pour se défaire de Paoli et de sa république, la France constitue et dirige vers l'île un corps expéditionnaire de 15 000 hommes. Le régiment de Boccard se trouve parmi eux ainsi que 1 200 soldats jurassiens du régiment du prince-évêque de Bâle. Le 20 juillet 1768, le régiment suisse d'Eptingue ou d'Eptingen, s'embarqua à Toulon. Dès leur arrivée sur l'île, les soldats jurassiens seront confrontés aux rudes réalités de la Corse et à la farouche résistance de ses habitants. Les Suisses contribuèrent puissamment à la très rude pacification de la Corse en

s'emparant, notamment, de la citadelle de Corte<sup>2</sup>. Ils participeront aux combats les plus durs et une centaine d'entre eux y laissèrent leur vie.

### L'oncle bâlois de Napoléon Bonaparte

Ajaccio conserve sous la forme d'une avenue adjacente au cours Napoléon le souvenir du cardinal Fesch, oncle de Napoléon et fils d'un capitaine bâlois du régiment suisse de Boccard. Joseph Fesch (1765-1839) épousa une veuve, la grand-mère du futur empereur. Celui qui deviendra grand prier de l'Empire est en effet le demi-frère cadet de Letizia, la mère de Bonaparte, ce qui en fait l'oncle de Napoléon. Symbolique est à ce titre le fait que la première des quelque 33 000 lettres que compte la correspondance générale de Napoléon 1<sup>er</sup> est justement adressée à son oncle<sup>3</sup> en date du 25 juin 1784.<sup>4</sup>

Fesch est nommé en 1801 archevêque de Lyon, primat des Gaules. Élevé au rang de cardinal en 1803, il se retrouve cette même année ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. La négociation laborieuse mais réussie de la cérémonie du Sacre avec le pape Pie VII lui vaut la charge de grand aumônier. Fesch a contribué à exalter la figure du souverain, dans le cadre de l'affirmation d'une monarchie chrétienne où l'Église est garante de l'ordre social. Il ne fit en tout cas pas vœu de pauvreté : « On assure que celui-ci, lors de la première campagne d'Italie, se montra fort avide de profiter des chances qui se présentaient pour fonder sa fortune. Il acquit, reçut, ou prit

même, dit-on, une assez grande quantité de tableaux, statues et choses précieuses qui, depuis, ont servi à décorer ses différentes résidences. Plus tard, devenu archevêque de Lyon et cardinal, il eut le bon esprit de se pénétrer des devoirs de ces deux dignités, et il finit par acquérir dans le clergé une réputation assez honorable »<sup>5</sup>. Le Musée Napoléonien de l'Hôtel de Ville d'Ajaccio conserve plusieurs représentations du cardinal Fesch. Après la chute définitive de son neveu, il s'installe à Rome. À son décès le 13 mai 1839, le cardinal Fesch laissa une formidable collection de 16 000 tableaux, dont près d'un millier constituent le noyau de la collection du Musée Fesch. Sa dépouille ainsi que celle de Madame Mère reposent depuis 1860 dans la chapelle impériale à Ajaccio. ▷



Le cardinal Fesch



## Le patricien bernois Haller, le pourvoyeur de fortune en Italie

L'aristo-jacobin bernois Rodolphe-Emmanuel Haller mit l'Italie du nord en coupe réglée pour le compte de Bonaparte. Le général doit beaucoup à Haller, c'est le cas de le dire, car le système de pillage de l'« *intendant des finances des pays conquis* » fut des plus profitables au grand homme en devenant. Il lui procura de quoi nourrir ses ambitions politiques. En mai 1800, quand il se rendit au Grand-Saint-Bernard, en passant par Lausanne, le Premier Consul ne manqua pas de rendre visite à Haller. On dit que c'est en souvenir de ce passage à Villamont que Rodolphe de Haller fit ériger un petit pavillon en forme de temple grec qui existe encore au-dessus de Mon Repos, tout près de l'école primaire dite de Villamont. Quand Bonaparte se mua en Napoléon, contre toute attente, Haller fut disgracié car par trop compromettant pour un empereur soucieux désormais de faire oublier les origines de sa fortune. En clair, il manquait désormais de crédit ce qui est un comble pour un banquier !

## Le penchant suisse de Napoléon Bonaparte

La modération dont Napoléon Bonaparte fit preuve à l'égard des Suisses reste pour beaucoup une énigme. La cause n'est peut-être pas seulement à rechercher dans les nombreux militaires suisses qui surent le secourir en maintes occasions. Lors de sa traversée de la Confédération en 1797, un arrêt qu'il fit à Nyon le 22 novembre, « *excita les imaginations et fit couler beaucoup d'encre* » relate Pierre Grellet<sup>6</sup> : « *Alors qu'il était sous-lieutenant d'artillerie, Bonaparte avait rencontré à Lyon, d'autres disent à Valence, une demoiselle Marie Agier, Vaudoise qui, étant née en 1742, aurait pu être sa mère. Malade, sans argent, abandonné dans une auberge, le jeune officier aurait été pourvu de soins médicaux par cette femme compatissante, logée dans le même hôtel. Convalescent, elle l'aurait aidé à rejoindre son régiment. Elle continua à s'intéresser à lui si bien qu'il prit l'habitude de l'appeler 'bonne maman' ou 'grande sœur'* ». En la quittant, après sa visite, Bonaparte recommanda à Jacqueline, la servante de son ancienne bienfaitrice de ne plus l'appeler polisson, rapporte Necker. Napoléon Bonaparte ne l'oublia jamais. Le 26

juillet 1798, en pleine campagne d'Égypte, il lui adressa ce billet : « *Il y a bien du temps que je n'ai eu des nouvelles de Mademoiselle Agier. Elle vit, se porte bien, et pense, j'en suis sûr, une fois tous les ans à son frère qui, au milieu des orages et des combats, a souvent regretté de ne plus avoir de nouvelles de sa bonne sœur. J'ai passé à Lyon où j'ai vu une dame qui vous connaissait et m'a assuré que vous êtes à Lausanne. Si cette lettre vous parvient, vous me donnerez votre adresse. Je ne demande pas davantage... Tranquillité, bonheur et souvenir. Bonaparte* »<sup>7</sup>. Une pension de 8 000 livres fut accordée à Mme Agier qui finit sa vie à Paris, occupée d'arts et de philanthropie. Elle mourut en 1820.

## Le jeu des influences réciproques

Dans le domaine des influences, les chassés-croisés sont fréquents entre la France et la Suisse. D'un côté, la France redimensionne le Corps helvétique et crée la République helvétique. De l'autre, surprenante constatation, le principe des préfets de départements a été élaboré dès 1798 pour la République helvétique, conformément au titre X/95 de la Constitution de la République helvétique du 12 avril 1798 : « *Le préfet national y [dans les cantons] représente le pouvoir exécutif* ». Organe de la centralisation administrative de l'Helvétie « *une et indivisible* », le préfet est l'administrateur du canton. Ainsi, en la circonstance, les Helvètes n'imitent pas servilement les Français. Ceux-ci imaginent que le corps préfectoral créé par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), qui pose le principe de l'administration unique dans l'administration locale, est une institu-

tion typiquement française<sup>8</sup>. Certes, le terme de « préfet » proposé par Sieyès s'inspire du monde latin antique tout comme « Consul » et « Sénat », mais force est de constater que ce symbole de la centralisation administrative qui survécut à tous les régimes a été expérimenté d'abord en Helvétie à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si nous devons à Napoléon Bonaparte l'organisation administrative centralisée, lui-même a trouvé en l'Helvétie une source d'inspiration. L'ère des préfets prit fin en Suisse le 10 mars 1803.

Le 19 février 1803, le Premier Consul procure, avec l'Acte de Médiation qu'il donne à la Suisse, dix années de paix à notre pays et entraîne le sien dans une guerre épuisante avec l'Angleterre qui ne prendra fin qu'avec sa chute. En effet, les Suisses contribuèrent accidentellement à la reprise des hostilités avec l'Angleterre en 1803. Une des causes invoquées par le roi Georges III afin de déclarer à nouveau la guerre à la France est la violation des traités par Napoléon Bonaparte, lors de la réoccupation de la République helvétique en octobre 1802. Et dès lors jamais les Anglais ne lâcheront prise jusqu'à la chute finale de l'Aigle.

L'historien Jacques-Olivier Boudon nous rappelle que Napoléon connaissait le livre publié en 1797 par l'historien suisse, Jean de Muller, *Vue générale de l'Histoire du genre humain*, « *qui a alors rencontré un grand succès. Or Napoléon eut l'occasion de s'entretenir avec Muller, devenu ministre du royaume de Westphalie et sans doute lui a-t-il emprunté ses vues sur le devenir des États-Unis et de la Russie, puissances montantes face à une Europe sur le déclin* »<sup>9</sup>. En août 1807, dans un discours au Corps législatif à la suite de sa victoire sur les Russes, l'empereur évoque le « système fédératif » qui unit la France aux peuples de l'Europe, « l'agglomération » des peuples étant dans son esprit un préalable à l'unité de l'Europe, tout comme d'ailleurs l'agglomération des cantons avait été à la base de la création de la Confédération suisse. Or l'expression « système fédératif » est précisément empruntée au système adopté pour la Suisse lors de la Consulta de 1802-1803. Il reviendra sur ce thème en 1815 quand, dans le préambule de l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire, Napoléon explique : « *Nous avons alors pour but d'organiser un grand système fédératif européen, que nous avons adopté comme conforme à l'esprit du siècle* ». Or, à en croire



Emmanuel Joseph Sieyès

Jacques-Olivier Boudon « *les propos de l'acte additionnel sont surtout influencés par Benjamin Constant, auteur un an plus tôt avec De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne, d'un ouvrage tout entier baigné de l'idée d'une nécessaire union entre les peuples de l'Europe* ».

### Le père du libéralisme Benjamin Constant : un proche par intermittence de Napoléon

Madame de Staël poussa sur le devant de la scène celui qui allait devenir l'un des plus profonds penseurs politiques de l'époque révolutionnaire : Henri Benjamin de Constant de Rebecque (1767-1830) dit Benjamin Constant, né à Lausanne, fils d'une famille de calvinistes vaudois, Louis-Arnold-Juste Constant de Rebecque et Henriette-Pauline de Chandieu. À la mi-avril 1796 (floréal an IV), Constant publie sa première brochure politique importante : *De la force du gouvernement actuel et de la nécessité de s'y rallier* et obtient un franc succès. Après avoir fait l'éloge du Directoire en 1795, il se fait remarquer au Tribunat, dès le 5 janvier 1800, par un discours où il dénonçait publiquement « *l'aurore de la tyrannie* », « *le régime de servitude et de silence* » qui se prépare, dans un discours qui le fait apparaître comme le leader de l'opposition, ce qui naturellement irrita au plus haut point l'apprenti dictateur à Saint-Cloud. Constant prend systématiquement position au Tribunat contre les différentes mesures tendant à renforcer les pouvoirs de l'exécutif, c'est-à-dire le pouvoir personnel du Premier consul. Qui plus est, il défend son ancienne maîtresse Mme de Staël, exilée par Bonaparte. Il a incarné à lui tout seul l'esprit d'opposition constructive de cette institution qu'il a largement contribué à crédibiliser, avant d'en être exclu avec 19 autres tribuns, le 17 janvier 1802. Il rédige alors les éléments de sa doctrine du libéralisme qui deviendront, remaniés, les *Principes de politique applicables à tous les gouvernements*, (1806). Il acquiert par ses talents de pamphlétaire une immense popularité. Brillant porte-parole des libéraux, il compare alors Napoléon I<sup>er</sup> à Gengis Khan et à Attila. Contre toute attente, à la veille du 20 mars 1815, jour du retour de l'Empereur à Paris, il se rallie à ce dernier qui a besoin de l'appui des libéraux, ce qui lui vaut d'entrer au Conseil



Benjamin Constant,

d'État et de rédiger dit-on « *L'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire* ». Il formule sa théorie du régime parlementaire en 1815 dans les *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs*. L'auteur présumé de la constitution de 1815 fut ensuite sous la Restauration l'un des chefs du parti libéral. À ce titre il est l'un des fondateurs du libéralisme politique en France et, à n'en point douter, le premier grand penseur de la démocratie libérale, dont il défendit les idées au Tribunat puis plus tard à la Chambre des députés. Selon Constant, il n'y a que deux pouvoirs : l'un illégitime fondé sur la force, l'autre légitime fondé sur la volonté générale. Même s'il reprend l'expression de Rousseau, il le critique vigoureusement. Il attaque surtout l'idée d'aliénation de tous les droits naturels dans le *Contrat social*. À la souveraineté populaire si chère à son compatriote Rousseau, Constant oppose la souveraineté nationale qui s'appuie sur les droits fondamentaux : la liberté personnelle, la liberté religieuse, la liberté d'opinion et sa diffusion (liberté de la presse), la jouissance de la propriété, la garantie contre tout arbitraire. La contribution de Constant au courant libéral est de toute première importance. Sa théorisation du gouvernement minimal, sa défense de la liberté d'entreprendre dans tous les domaines, est l'une des grilles de lecture qui nous permettent encore de comprendre le libéralisme<sup>10</sup>.

Comme il a apporté son soutien à la Révolution de 1830, le roi Louis-Philippe le nomme président de la commission qui doit réformer le Conseil d'État. Constant meurt le 8 décembre 1830. Des funérailles nationales sont organisées le 12. Constant est inhumé au Père-Lachaise à Paris. Il

est à juste titre considéré comme une figure importante de la vie politique de l'époque napoléonienne et également comme l'un des maîtres du roman d'analyse. N'est-il pas avec *Adolphe*, l'auteur du premier roman psychologique ?

Autour de Mme de Staël et de Benjamin gravita une constellation non organisée d'intellectuels, écrivains et philosophes français, suisses et allemands. C'est le fameux groupe de Coppet, foyer du libéralisme anti-napoléonien et du romantisme, lequel s'est réuni après 1803 et durant une quinzaine d'années sur les bords du lac Léman. Ils ont joué un rôle capital dans l'histoire des idées et ont tout simplement participé à l'avènement du monde moderne comme le montrent les travaux d'Etienne Hofmann et François Rossier<sup>11</sup>. Le groupe de Coppet emmené par Mme de Staël, Benjamin Constant, Jean-Charles-Léonard Sismonde dit de Sismondi (1773-1842) ou Charles Victor de Bonstetten (1745-1832), se fera durant l'Empire « *l'apologiste plus ou moins clandestin de la réaction allemande contre le classicisme français* ».<sup>12</sup>

1 Cf. « Histoire. Ces Suisses qui ont créé la France » (IV) : « de la banque suisse à la banque de France » in *Suisse/Swiss Magazine*, no 197-198, janvier-février 2006, p. 8-11.

2 Cf. Damien Brégnard, *Le parcours du combattant. Le régiment de l'évêché de Bâle au service de France lors de la campagne de Corse (1768-1770)*, Neuchâtel, 1997. Voir aussi Damien Brégnard, Jacques Denis, Philippe Riat : *Des Jurassiens à la conquête de la Corse*, recherche publiée sur [histoire-généalogie.com](http://histoire-généalogie.com). le 01/05/2003.

3 Frère utérin de Letizia Buonaparte dont la mère a épousé en secondes nocces Francesco Fesch.

4 *Napoléon Bonaparte, Correspondance générale* publiée par la Fondation Napoléon, tome premier (1784-1797), Paris, Fayard, 2004, p. 44-45.

5 *Mémoires de Madame de Remusat*, Paris 1893 vol. 1, p. 128-129.

6 Pierre Grellet, *Avec Bonaparte de Genève à Bâle*, Lausanne, 1946, p. 65-66.

7 Bibliothèque de Genève, Manuscrits.

8 *Les préfets, deux siècles au cœur de l'Etat (1800-2000)*, *Album de l'exposition, Direction des Archives de France*, La Documentation Française, février 2000.

9 Jacques-Olivier Boudon, « Napoléon 1er et l'Europe », *Revue du Souvenir Napoléonien*, Actes du colloque de Vichy (13 septembre 2003) no 451, février-mars 2004, p. 9-14.

10 Cf. Emeric Travers, *Benjamin Constant. Les Principes et l'Histoire. Travaux et recherches de l'Institut Benjamin Constant*, publiés sous la direction d'Etienne Hofmann, 2005.

11 Etienne Hofmann et François ROSSIER, *Le Groupe de Coppet*. Collection Le Savoir Suisse, volume 31, 2005.

12 Pierre Gaxotte, *Histoire des Français*, Flammarion, Paris, 1951, vol. II, p. 399.

## L'argent des Suisses fait le bonheur de Napoléon

Dans un ouvrage publié en 2007, Pierre Branda montre que l'argent fut le compagnon de route de la carrière de l'empereur des Français et un allié de poids qui lui permit de financer quinze ans de guerre sans entraîner la faillite de l'État<sup>13</sup>.

Parmi les meilleurs amis de Napoléon Bonaparte, il faut naturellement citer les fameux banquiers dont nous avons déjà souligné ici le rôle primordial lors de la création de la Banque de France et la consolidation du franc français<sup>14</sup>. En coulisse, ils semblent avoir joué un rôle important dans l'accès au pouvoir du général Bonaparte. La banque aime la stabilité et le Directoire paraît décidément trop fragile et instable. Il leur faut pour prospérer un régime solide et pour ce faire un homme fort au pouvoir. Tout près de l'hôtel où habite Jean Conrad Hottinguer, au 9 de la rue Taitbout, Charles-Maurice de Talleyrand, dont il est le banquier et financier, prépare le coup d'État. Ami de Talleyrand, le banquier zurichois avait été précédemment envoyé par lui auprès de la délégation américaine à Paris en octobre 1797, pour éviter un conflit entre les États-Unis et la France. Selon Frédéric Masson : « C'est à Perregaux que Bonaparte a dû recourir au lendemain de Brumaire - sinon la veille - pour trouver l'argent dont il avait le plus absolu besoin »<sup>15</sup>. Si le Vaudois Etienne Delessert participe au crédit de 12 millions ouvert le 19 brumaire pour permettre aux Consuls de faire démarrer le nouveau régime, Perregaux fit naturellement partie du groupe de banquiers qui, le 24 novembre 1799, deux semaines après le coup d'État, ont apporté leur caution et soutien financiers aux nouvelles institutions. Ils en seront grassement récompensés lors de la fondation de la Banque de France. Perregaux fut un des premiers sénateurs nommés par le Consul Bonaparte le 4 nivôse an VIII/26 décembre 1799. Après avoir précédemment avancé pour le ravitaillement une partie des fonds de la campagne d'Italie, il soutint financièrement en 1802 l'expédition commandée par Leclerc en vue de la reconquête de Saint-Domingue. Cofondateurs de la Banque de France, Perregaux occupa le 1<sup>er</sup> fauteuil le 13 février 1800 et le Français Lecouteulx le 2<sup>e</sup>. Il passa le restant de sa vie entre Neuchâtel et Viry-Châtillon où il mourut en 1808, avant de se retrouver au Panthéon. Rappelons

que Mallet occupera le 3<sup>e</sup> fauteuil jusqu'à son décès en 1826 et que chaque génération de cette famille donnera un régent à la Banque de France. Le 10<sup>e</sup> fauteuil sera attribué à Hottinguer le 17 février 1803 qui l'occupera jusqu'en 1832 tandis que son fils sera régent de 1833 à 1848. Plusieurs Suisses comptaient en outre au nombre des gros actionnaires de la Banque de France comme ces deux agents de change près la Bourse de Paris, Jean-Baptiste Peyronnet dont une fille épousa Joseph Basile Ducos, régent de la Banque de France de 1811 à 1826 et Alexandre François Vincent Perdonnet, père de l'ingénieur des chemins de fer Jean Albert Vincent Auguste Perdonnet (1801-1867).

Le monde de la banque suit naturellement avec la plus grande attention l'évolution des événements. Malheur



Napoléon sur son lit de mort

aux vaincus ! Les Suisses jouent également un rôle discret dans la chute de Napoléon en 1814. Perregaux fils est présent lors des négociations entre Talleyrand et Marmont à Paris, rue du Paradis. S'en suivit la défection du général et l'abdication de l'Empereur à Fontainebleau. Perregaux n'était autre que le beau-fils de Marmont, l'un des proches de Napoléon Bonaparte à la fin du Directoire.

## L'exception qui confirme la règle : un Vaudois ennemi de Napoléon Bonaparte

Le conspirateur vaudois François-Louis Rusillon (1751-1821), d'Yverdon, rencontra le général Pichegru à Besançon en 1796 et se lia d'amitié avec lui, au point de se compromettre dans ses projets royalistes. Impliqué dans le complot de Cadoudal, qui voulait faire enlever le Premier Consul sur la route de la Malmaison et l'expédier en Angleterre, Rusillon est arrêté le 6 mars 1804. « Malgré la plaidoirie de son avocat, arguant qu'étant étranger il n'avait pas juré fidélité au gouvernement, Rusillon

est condamné à mort. Suite à l'intervention de sa famille, Napoléon commua sa peine capitale en réclusion de quatre ans, en engageant le condamné à ne plus remettre les pieds sur le territoire français. François-Louis Rusillon refusa cette dernière condition. Il fut donc détenu au château d'If jusqu'au 6 avril 1814 »<sup>16</sup>. À la Restauration, il recevra le grade de Maréchal de camp, la croix du Mérite militaire et un sabre d'honneur.

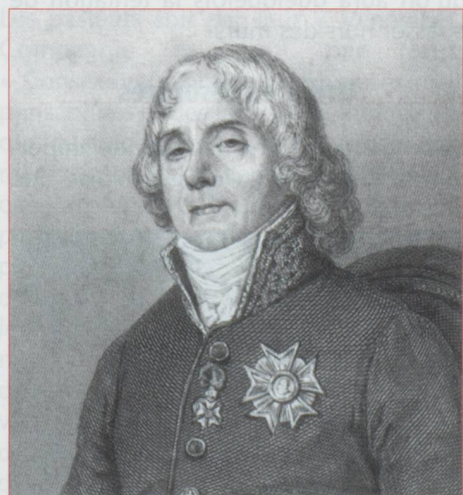
## La fin du 1<sup>er</sup> Empire en passant par la Suisse

Grande première dans l'histoire de France, l'invasion du territoire français qui va se dérouler entre le 3 et le 20 janvier 1814, déferle par le Haut-Rhin et non par la vallée de la Meuse et Sedan, où Napoléon attend l'offensive pour le printemps. C'est avant Noël, dans la nuit du 20 au 21 décembre 1813, que les premiers Autrichiens passent par le pont de pierre de Bâle pour envahir l'Alsace, et ainsi contourner le massif vosgien par le sud, la trouée de Belfort. L'objectif des 160 000 Autrichiens est de rejoindre les Prussiens et les Russes à Bar-sur-Aube. C'est par trois voies que les Vosges sont envahies. « Par le sud et Bussang, déferle le IV<sup>e</sup> Corps wurtembergeois précédé des obsessionnels cosaques qui progressent vite, sans troupes devant eux ! Déjà le 30 décembre Bubna avec ses Autrichiens a fait capituler Jordy à Genève »<sup>17</sup>. Napoléon envisage bien le 1<sup>er</sup> janvier 1814 une défense des cols vosgiens « mais l'invasion par Bâle avait ruiné le plan »<sup>18</sup>. L'existence de la Suisse va faciliter le retour en France des Bourbons et la restauration de la royauté, en offrant au frère de Louis XVIII un poste d'observation utile et une position d'attente idéale aux portes de France. Après avoir quitté l'Angleterre pour la France, le comte d'Artois passe par la Suisse. Sous le nom de comte de Ponthieu, il arrive à Bâle le 6 février 1814. Dans la cité rhénane, exploitant l'impopularité de celui que l'on nomme l'usurpateur, il lance une proclamation annonçant aux Français le retour imminent de leurs anciens princes : « Le jour de votre délivrance approche, le frère de votre Roi est arrivé parmi vous. C'est au milieu de la France qu'il vient relever l'antique bannière des lys et vous annoncer le retour du bonheur et de la paix, sous un règne protecteur des lois et de la liberté publique. Plus de tyrans,

plus de guerres, plus de conscriptions, plus de droits réunis... ». « À Bâle, quelques gentilshommes francs-comtois attachés à la cause royaliste rejoignent Monsieur qui, sans passeport et bravant la méfiance des alliés à son égard, entre en France par Pontarlier le 19 février. Il se dirige ensuite vers Ornans puis Baume-les-Dames et Lure avant de se fixer temporairement à Vesoul pour y attendre les événements »<sup>19</sup>.

### Le dernier Suisse de Napoléon : J.-A. Noverraz, à l'ombre de l'empereur<sup>20</sup>

Jean-Abram Noverraz, valet de chambre et courrier de l'empereur, est sans doute le dernier Suisse au service de Napoléon. Il laissa un journal qui fourmille de renseignements et d'anecdotes. « Entré au service de l'empereur en 1809, il fut nommé courrier de cabinet en 1811, et fit en cette qualité la campagne de 1813 et celle de 1814 »<sup>21</sup>. De Sainte-Hélène, en mars 1820, l'empereur lui confie familièrement: « Mon bon ours d'Helvétie, tu as partagé avec moi mes meilleures années, 1810, 1811 ! Les gazettes étrangères se moquaient : 'L'Empereur est tombé amoureux de sa pantoufle !' »<sup>22</sup>. Au moment du départ pour l'île d'Elbe, « il fut choisi pour accompagner Napoléon, et fit, comme chasseur, tout le voyage de Fontainebleau à Fréjus sur le siège de la voiture impériale »<sup>23</sup>. Le 27 avril 1814, sur les routes de la Provence hostile, le Vaudois fait le coup de poing avec l'escorte qui entoure La Dormeuse, la berline où l'Empereur a son lit : « Nous avons réussi à repousser des groupes d'assassins et d'aventuriers qui, dirigés par un certain Mollet, ont tenté à plusieurs reprises de renverser La Dormeuse et de s'emparer de



Charles-Maurice de Talleyrand

- 13 Cf. Pierre Branda, *Le prix de la gloire. Napoléon et l'argent*, Paris, Fayard, 2007.
- 14 Cf. notre article : « Histoire. Ces Suisses qui ont créé la France » (IV) : « de la banque suisse à la banque de France » in *Suisse/Swiss Magazine*, no 197-198, janvier-février 2006, p. 8-11.
- 15 Frédéric Masson, *Jadis*, première série, Ollendorf, 1905, p. 248.
- 16 Jean-Philippe Narindal, « Ce Vaudois qui voulait supprimer Bonaparte » in *Bulletin Musée militaire vaudois*, 2005-2006, p. 42.
- 17 Jacques Le Coustumier, « L'invasion de 1814 dans les Vosges », in *L'Empire dans les Vosges et à Plombières*, Actes des journées d'Etudes Vosgiennes, 2005, p. 277.
- 18 Jacques Le Coustumier, p. 277-278.
- 19 Pierre Heili, « Un épisode du retour des Bourbons en France : Le bon accueil de la ville de Plombières au comte d'Artois en 1814 » in *L'Empire dans les Vosges et à Plombières*, Actes des journées d'Etudes Vosgiennes, 2005, p. 287.
- 20 Voir à ce sujet Henri Meyer de Stadelhofen: *A l'ombre de l'Empereur. Le Journal inédit du Vaudois J.A. Noverraz valet et courrier de Napoléon*, Editions VP, 1997, 260 p. Voir aussi notre ouvrage : *Les Vaudois de Napoléon, des Pyramides à Waterloo, 1798-1815*. Préface du Président de la Confédération, le Conseiller fédéral Pascal Couchepin, Musée Militaire Vaudois, Cabédita, Yens sur Morges, 2003, 581 pages.
- 21 Henri Meyer de Stadelhofen, *A l'ombre de l'Empereur*, p. 5.
- 22 Henri Meyer de Stadelhofen, *A l'ombre de l'Empereur*, p. 239.
- 23 Henri Meyer de Stadelhofen, *A l'ombre de l'Empereur*, p. 5.
- 24 Henri Meyer de Stadelhofen, *A l'ombre de l'Empereur*, p. 75-76.
- 25 Henri Meyer de Stadelhofen, *A l'ombre de l'Empereur*, p. 5.
- 26 Henri Meyer de Stadelhofen, *A l'ombre de l'Empereur*, p. 129-130.
- 27 Henri Meyer de Stadelhofen, *A l'ombre de l'Empereur*, p. 186.
- 28 Texte publié à Lausanne en 1917. Cf. BCU Lausanne, NE 6417.
- 29 Cf. Michèle Brocard, *Le manuscrit de Sainte-Hélène, une énigme napoléonienne*, Cabédita, collection Archives vivantes, 1996.
- 30 Voir par exemple aux Archives Nationales à Paris la copie que possédait Barras : AB XIX 3194, dossier 4.
- 31 Cf. Gérard Miège, *La Suisse des Bonaparte*, Cabédita, Yens-sur-Morges, 2007.

*l'Empereur, les armes à la main. J'ai eu la chance de braquer le pistolet que m'a donné l'Empereur sur Mollet, le chef de bande, et nous avons pu, aidés par le maréchal Bertrand et le général Drouot, protéger notre maître jusqu'à l'arrivée de la garde urbaine d'Aix.* »<sup>24</sup>. Le Vaudois reçoit à cette occasion un pistolet, qu'il conserve tout le restant de sa vie et qui est d'ailleurs mentionné dans son testament. Lors des Cent-Jours, Noverraz se trouve derrière Napoléon à Waterloo « et lorsque peu de temps après, à bord du Bellérophon, il demanda à partager l'exil de Sainte-Hélène, l'Empereur lui répondit : « Je compte sur toi ». Et le fidèle serviteur suivit son maître »<sup>25</sup>. Selon H. Meyer de Stadelhofen, qui étudie les souvenirs laissés par le Vaudois : « Le ton des cahiers de Noverraz change : le valet est promu confident. À la droiture et la fidélité de Jean-Abram s'ajoute sa bravoure. L'Empereur pense qu'il lui doit peut-être la vie. Les serviteurs qui ont partagé jadis son intimité l'ont lâché, avant Elbe, avant Sainte-Hélène. Il estime que Constant et Roustam l'ont trahi (...) Restent Archambaud le piqueur, et Marchand, le premier valet de chambre, et surtout Santini avec lequel Napoléon s'entretient en patois corse, mais avec Noverraz, j'ose avancer le mot d'amitié ! Oui, l'Empereur qui s'y connaît en hommes, va, dès 1816, choisir de plus en plus Noverraz, « son gros ours d'Helvétie », comme confident »<sup>26</sup>. Le mois suivant, Napoléon confie à son « bon Noverraz » : « Je pouvais compter sur les Lémans »<sup>27</sup>.

Noverraz assiste aux derniers instants de l'empereur le 5 mai 1821 au petit matin. On le voit en bas à droite sur la gravure représentant la mort de l'empereur, debout, sous le dais, à droite de Marchand. Il meurt à Lausanne en 1849, en laissant un écrit sur Napoléon à Sainte-Hélène<sup>28</sup>. Le Genevois Frédéric Lullin de Châteauvieux, économiste et lettré, ami de Mme de Staël est l'auteur probable du *Manuscrit venu de Ste Hélène d'une manière inconnue* transmis au libraire Murray qui publia ce recueil de 80 pages à Londres en avril 1817<sup>29</sup>. Cette publication, qu'on attribua également à Benjamin Constant et à Mme de Staël, connut un tel retentissement et sembla répondre à une telle attente, qu'elle encouragea l'empereur déchu à dicter ses mémoires, lesquelles donneront le fameux *Mémorial de Saint-Hélène*. Interdit par le gouvernement de Louis XVIII, le livre fut diffusé sous la forme de copies manuscrites qui se passaient sous le manteau<sup>30</sup>. Le manuscrit joua un rôle essentiel dans l'élaboration de la légende napoléonienne. À Sainte-Hélène, l'empereur déchu aurait souhaité que les membres de sa famille s'installent en Suisse, notamment dans le canton de Vaud qui lui devait tant. La recommandation fut en tous les cas suivie par nombre de Bonaparte, comme l'a rappelé un ouvrage récent<sup>31</sup>.

**ALAIN-JACQUES CZOUZ-TORNARE**